

Réunion du 16 Mars 2005

(20h00)

Convocations adressées le 9 Mars 2005

Étaient présents: M BOHEL, THOMAS, RIBEUX, LEUEVE, GUILLOUARD, RINGUENET-FELATE, LEGRETON, NORDAND, Miss DAVY, BRÉLIER, TAÏTON

Absents: Mme Chantal LEGENDRE (excusée), Mrs BÉLIOT et PICHÉREAU (non excusés)

- **Convention avec la MSA pour la médecine professionnelle 2005.**

La convention MSA pour la médecine professionnelle du Personnel communal est renouvelée.

- **Renouvellement du contrat de l'agent d'animation.**

Le contrat de l'agent d'animation est renouvelée à raison de 5 heures par mois jusqu'au 29.02.2006.

- **Demande d'achat d'un terrain communal à la Lambercière.**

Les parcelles cadastrées section 171 Y n° 91 et 93 sont vendues à M. et Mme Jean TRETON. Le prix de vente du mètre carré est fixé à 0,10 €. Il est précisé que les éventuelles servitudes existantes sont maintenues.

- **Vote des subventions 2005.**

M. le Maire expose au Conseil Municipal que le budget présenté par l'OGEC pouvait porter à litige au niveau de l'interprétation. Une nouvelle présentation du budget a été fournie par la Direction Diocésaine en faisant ressortir uniquement les charges de fonctionnement rentrant dans le cadre d'un financement public.

Cette présentation a été acceptée par le Conseil Municipal. La subvention municipale a bien servi à financer une partie des dépenses de fonctionnement de l'Ecole catholique. Par conséquent, la subvention pour 2005 a été reconduite. Le Conseil Municipal demande qu'à l'avenir la présentation du budget soit la plus claire possible pour éviter toute contestation.

DESIGNATION DE L'ASSOCIATION	2005
ACTE 53 (TROUPE THEATRALE LOCALE)	400
ACPG LOCAL LIGNIERES-ORGERES	305
AFN LOCAL LIGNIERES-ORGERES	77
AMICALE SAPEURS POMPIERS LIGNIERES-ORGERES	519
ASSOCIATION AUTONOME PARENTS D'ELEVES COLLEGE DE CARROUGES	280
ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	107
ASSOCIATION PARENTS D'ENFANTS INADAPTES	61
ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PUBLIQUE LIGNIERES-ORGERES	6510
ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CARROUGES	90
CFA BATIMENTS ALENCON	40
CLUB DES RETROUVAILLES LIGNIERES-ORGERES	100
CHAMBRE DES METIERS DE LA MAYENNE	20
COLLEGE N D LA FERTE-MACE (3 ELEVES)	102
COMITE GESTION CANTINE ECOLE PUBLIQUE LIGNIERES-ORGERES	6748
COMITE DES FETES LIGNIERES-ORGERES	2000
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE PUBLIQUE LIGNIERES-ORGERES	268
CROIX D'OR LA FERTE-MACE	53
ECOLE N D DE LOURDES LIGNIERES-ORGERES	6582
ECOLE N D DE LOURDES LIGNIERES-ORGERES (GARDERIE DANS LE CADRE DU CTL)	745
G.O.A DES AVALOIRS	21
GAULE CALAISIEENNE	83
GROUPEMENT DEFENSE DES CULTURES LIGNIERES-ORGERES	305
JEUNESSE ASSOCIATION ACTIVITES JEUNES LIGNIERES-ORGERES	1587
JEUNESSE ASSOCIATION FOOTBALL LIGNIERES-ORGERES	1845
JEUNESSE ASSOCIATION SECTION GYMNASTIQUE LIGNIERES-ORGERES	500
LA SENTINE	100
LIGUE CONTRE LE CANCER DE LA MAYENNE	200
MAISON FAMILIALE RURALE DE PRE-EN-PAIL	10
MUTUELLE COUPS DURS LIGNIERES-ORGERES	25
SECOURS POPULAIRE DE PRE-EN-PAIL	60
BOCETE DE CHASSE LOCALE LIGNIERES-ORGERES	135
SYNDICAT INITIATIVE JAVRON LES CHAPELLES	60
TOTAL	29.938

**- Examen du résultat d'appel d'offres pour la réfection des canalisations d'eau potable dans le bourg – étude du rapport sur l'inspection vidéo des canalisations des eaux usées**

Les membres du Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats de la Commission d'Appel d'Offres qui s'était réunie le vendredi 11 mars, retiennent l'entreprise SNEC pour un montant de 107.688,10 € HT. M. le Maire est autorisé à signer le marché.

Par ailleurs, M. le Maire a donné connaissance des conclusions du rapport d'inspection vidéo des canalisations des eaux usées. Celui-ci a révélé qu'il était nécessaire de revoir une portion de 50 m. Les membres du Conseil Municipal autorisent M. le Maire à procéder à un appel d'offres via la DDAF.

**- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2004 de la commune, du service des eaux et de l'assainissement et du centre communal d'action sociale.**

	COMMUNE	EAU	ASSAINISSEMENT	CCAS
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2004</b>	122.238,06	2.309,30	5.485,32	252,87
<b>DEFICIT ANTERIEUR FONCTIONNEMENT 2003</b>				-34,52
<b>EXCEDENT ANTERIEUR FONCTIONNEMENT</b>	Juste pour mémoire car il a été affecté en totalité en investissement 93415,31	31104,43 dont 22429,46 ont été affectés en investissement en 2004 soit à reprendre 8674,97	30158,55 dont 25000 ont été affectés en investissement en 2004 soit à reprendre 5158,55	
<b>EXCEDENT FONCTIONNEMENT CLOTURE 2004</b>	122.238,06	10.984,27	10.643,87	218,35
<b>EXCEDENT INVESTISSEMENT 2004</b>	37.451,99	7.839,30	27.014,24	
<b>EXCEDENT INVESTISSEMENT ANTERIEUR</b>	85.090,35	78.662,00	43.831,37	
<b>DEFICIT INVESTISSEMENT ANTERIEUR</b>				-0,01
<b>EXCEDENT INVESTISSEMENT CLOTURE 2004</b>	122.542,34	86.501,30	70.845,61	-0,01

**- Affectation des résultats de fonctionnement 2004 des différents budgets.**

Commune : la totalité soit 122.238,06 € est affectée à la section d'investissement

Service des Eaux : 5.460,70 € des 10.984,27 € sont affectés à la section d'investissement

Service Assainissement : 5.321,94 € des 10.643,87 € sont affectés à la section investissement

Centre communal action sociale : à remettre en report d'excédent de fonctionnement.

**- Fixation des loyers des 3 nouveaux logements rue de la Libération.**

Les loyers seront les suivants :

- logement avec 4 chambres 450,00 €
- logements accolés 3 chambres 400,00 €
- logement isolé 3 chambres 420,00 €

Le montant des cautions est fixé à 2 mois de loyer

- Révision des tarifs de l'eau, de l'assainissement et de location de la salle des fêtes

Seuls les tarifs de location de la salle des fêtes ont été modifiés, comme suit :

Nature de l'occupation	2003	Tarif	Tarif
	et 2004	et 2004	2005
	Pour mémoire		
Repas (1 jour) commune		120	126
Repas (1 jour) hors commune		145	152
Repas (2 jours) commune		145	152
Repas (2 jours) hors commune		170	178
Mariage (3 jours) commune		192	200
Mariage (3 jours) hors commune		240	250
Assemblée générale		61	64
Vin d'honneur (10 heures)		40	42
Frais de chauffage (1 ou 2 jours)		29	22
Frais de chauffage (3 jours)		40	44

- Examen du rapport d'activités 2003 de la Communauté de Communes des Aveloirs.

M. le Maire a remis aux membres du Conseil Municipal, une synthèse de ce rapport.

- Questions diverses :

- Suite à la décision de la DDE de l'Orne de mettre en priorité la route départementale de Carrouges à Lignéres-Orgères (aux limites du Département de l'Orne) les membres du Conseil Municipal décident de poursuivre cette mise à priorité sur la partie de la route départementale de La Mayenne.
- M. le Maire est autorisé à encaisser un chèque de 423,61 € (MMA) pour le remboursement partiel d'un sinistre à la centrale horaire de l'église
- Une Journée porte ouverte aura lieu le 26 mars 2005 de 10 h heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures afin de permettre aux habitants de visiter les 3 nouveaux logements locatifs rue de la Libération.

*[Handwritten signatures and initials]*